



LE PROJET “MOBILITE” : PROGRAMME EUROPEEN D’ECHANGE DE BENEVOLES SENIORS

Les Vincentiens de 50 ans et plus sont une force clé de notre structure bénévole en Europe. Ils ont beaucoup d’énergie et le potentiel de prendre en charge de nombreuses responsabilités en tant que Vincentiens. Une subvention de l’Union Européenne donne au Conseil Général International les moyens de développer un programme d’échange ainsi que des activités internationales de formation pour les Vincentiens âgés de 50 ans et plus au sein de l’Union Européenne pour leur permettre ainsi d’exploiter au mieux leur potentiel de bénévole.

Au long des trois années à venir, des réunions de formation bisannuelles seront une plate-forme privilégiée d’échange et de travail en réseau. En même temps, des voyages internationaux d’études et des échanges de Vincentiens ou de groupes de Vincentiens encourageront l’échange direct de volontaires de par l’Europe.

Les possibilités de mobilité transfrontalière sont multiples. Par exemple, de petits groupes de bénévoles pourraient étudier certains projets qu’ils souhaitent démarrer ou renforcer dans leur propre communauté ; ils pourraient intensifier des relations de jumelage déjà existantes par des rencontres en personne. Des Vincentiens pourraient offrir leur expertise personnelle en proposant par exemple une formation administrative ou en aidant à établir un nouveau projet, à développer les activités de recrutement de membres, etc. Ils pourraient également voyager pour, eux-mêmes, apprendre une tâche spécifique. Des groupes plus grands pourraient faire des visites plus générales simplement pour rencontrer et échanger avec leurs « voisins », etc.

Tout ou presque est envisageable dans la mesure où les échanges sont axés sur l’apprentissage mutuel, pour les participants, du travail de volontariat. Un nombre limité de voyages peuvent être partiellement financés (frais de voyage et de subsistance) par la subvention de l’UE.

Les Vincentiens intéressés à participer à un échange sont invités à faire parvenir leur candidature au CGI, via leur Conseil Supérieur. Un bref formulaire de candidature sera disponible après l’été, mais avant cela, des manifestations d’intérêt seront les bienvenues.

Depuis ses débuts, la SSVP est une organisation internationale. 12 ans seulement après sa fondation à Paris en 1833, elle s’était déjà développée dans toute l’Europe (et au-delà) et son développement international ne s’est jamais



arrêté. Le Projet Mobilité nous rappelle que dépasser les frontières a toujours fait partie de nous.

Pour plus d'informations, contactez :

Marina Kadner (Conseil Général): Project Manager marina.kadner@ozanet.org



Ce projet est soutenu par le Programme de la Communauté Européenne pour l'Emploi et la Solidarité Sociale (2007-2013).
Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou les opinions de la Commission Européenne.